

Scrutateurs, vous pouvez distribuer les bulletins de vote.

Rapport et comptes pour 2008

RÉSEAU FRIBOURGEOIS DE SANTÉ MENTALE (*SUITE*)

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 80 voix sans oppositions ni abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collob (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thommet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 80.*

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR JUDICIAIRE

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Pour le pouvoir judiciaire l'excédent de charges de 25,3 millions est en amélioration de 4,5 millions par rapport au budget. Les charges accusent un recul de 1,4 million et les recettes une amélioration de 3,1 millions.

Au niveau du personnel, les équivalents plein temps sont au nombre de 256,91, supérieur de 6,53 unités par rapport au budget. Les postes de remplacement supplémentaires ont été accordés aux tribunaux d'arrondissement et aux justices de paix.

Les charges sont bien maîtrisées. L'amélioration provient essentiellement de la diminution des débours pénaux et des pertes sur créances. Par contre, le Conseil de la magistrature accuse un excédent de dépenses de 442 000 francs et est en dépassement de 143 000 francs

par rapport au budget. Ceci vient du fait que le Conseil d'Etat a fixé par arrêté une rémunération des membres un peu plus généreuse que celle que prévoyait le budget.

Quant à l'amélioration des recettes, elle doit être recherchée dans le produit des amendes en matière pénale, radar de la A12 et jours amendes payés ainsi qu'une augmentation sensible des débours dans les avis de poursuites, suite à la mise en place d'une nouvelle plateforme informatique.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

SÉCURITÉ ET JUSTICE

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Pour la Direction de la justice, de la police et des affaires militaires le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de 38,4 millions et est inférieur de 2,8 millions par rapport au budget. Ces améliorations sont dues essentiellement à une augmentation d'activité au niveau du Service de la population et des migrants et une diminution des charges au niveau de la police, notamment en relation avec l'Eurofoot qui a donné lieu à des charges inférieures de l'ordre de 1,5 million.

L'effectif s'élève à 776,97 équivalents plein-temps, inférieur de 2,87 unités par rapport au budget. Ceci s'explique essentiellement par des effectifs de police inférieurs de 4 unités par rapport au budget.

L'OCN contribue à la caisse de l'Etat pour un montant de 56,6 millions, inférieur de 1,4 million au budget.

L'organisation annuelle d'une Ecole de police permet de former environ 25 aspirants par an et devrait permettre d'atteindre les effectifs admis par la loi d'ici trois à quatre ans.

La construction du nouveau bâtiment à Bellechasse a pris quelque retard et un crédit de 5 millions a été reporté.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.

Je n'ai pas de commentaires sur le rapport lui-même. J'ai simplement une question à M. le Commissaire du

gouvernement, question que j'aurais pu lui poser lors de la séance de la CFG mais ce problème m'a échappé. Je me permets de la lui poser ici. C'est en relation avec le programme de la police nommé Zéphir qui a été évoqué notamment dans la presse. Celle-ci expliquait qu'il y avait des problèmes de fonctionnement et que des corrections devaient être apportées. J'aimerais savoir où l'on en est avec ce système, quelle est son efficacité aujourd'hui et quelles ont été les sommes dépensées pour améliorer son fonctionnement?

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Le rapporteur a posé une question en ce qui concerne le fonctionnement du système informatique Zéphir. C'est le système informatique de la police qui contient toutes les données de la police (journal de la police, accès à RIPOL, signalement des différentes personnes) mais également des informations internes (directives, plans de travail etc.). Effectivement, vous avez pu lire dans la presse, notamment dans le journal quotidien francophone, qu'il y avait un problème d'utilisation. Cela ne concernait pas vraiment les gendarmes, mais la police de sûreté. Il y avait un problème d'utilisation notamment dans la rédaction des rapports de la sûreté. Il y avait peut-être là effectivement un problème de formation, mais ce système est également peut-être un peu trop compliqué. C'est la raison pour laquelle le commandant de la police et les cadres ont institué trois groupes de travail ad hoc qui ont examiné la façon de faciliter les rédactions de rapports, ce qu'il faut changer dans le système informatique et les questions administratives, les plans de travail. Il y a un rapport du groupe de travail qui s'occupe de la rédaction des rapports et qui a terminé ses travaux. En fonction de ces résultats le Zéphir a été adapté, «wurde benutzerfreundlicher gemacht» et est plus convivial. Je crois que cela donne maintenant satisfaction pour la rédaction de ces rapports. Il reste encore les deux autres rapports qu'on attend des groupes de travail sous l'égide du chef de la police de sûreté, M. Walser. On essaiera de faciliter l'accès à ce système pour les utilisateurs. Cependant, le système Zéphir a fait ses preuves. Il est déjà en place depuis plus de huit ou neuf ans.

Studer Theo (PDC/CVP, LA). Ich weise darauf hin, dass der Tätigkeitsbericht der Sicherheits- und Justizdirektion keinerlei Statistiken und keinerlei sonstige Angaben über die Tätigkeit und das Funktionieren der Betreibungsämter und des kantonalen Konkursamtes enthält. Bis 2007 enthielt der Bericht des Kantonsgerichts Statistiken über die Betreibungsämter und das Konkursamt. Da die Betreibungsämter und das Konkursamt nicht unter der Aufsicht des Justizrates stehen, figurieren die entsprechenden Statistiken naturgemäss nicht im Jahresbericht des Justizrates. Es wäre somit angebracht, dass der Tätigkeitsbericht des Staatsrats in Zukunft entsprechende Ausführungen über die Betreibungsämter und das Konkursamt enthalten würde. Bei dieser Gelegenheit frage ich auch noch, wie es personell um das Betreibungsamt des Seebezirks steht. Vor einem Jahr wurde eine Frage von Grossrat Bruno Fasel mit dem Hinweis beantwortet, die Vorsteherin sei einverstanden, Substitutin zu werden und die Stelle

des Vorstehers oder der Vorsteherin werde neu ausgeschrieben.

Elections

(Résultats du 3^e tour de scrutin)

Un-e suppléant-e auprès du tribunal d'arrondissement de la Broye

Bulletins distribués: 98; rentrés: 94; blanc: 0; nul: 0; valables: 94; majorité absolue: 48.

Ont obtenu des voix M^{me}/MM. Dominique Corminbœuf: 34; Claude Jabornigg: 30; Huguette-Mélanie Scherrer: 24; Olivier Joye: 6.

Le Président. Etant donné qu'aucun candidat n'a atteint la majorité absolue des bulletins valables, nous allons procéder à un quatrième tour. Pour ce quatrième tour de scrutin seules les personnes ayant obtenu des voix lors du deuxième tour restent éligibles et la personne qui a obtenu le moins de voix est éliminée de l'élection. Il s'agit dans le cas présent de M. Olivier Joye. Restent donc éligibles MM. Dominique Corminbœuf et Claude Jabornigg et M^{me} Huguette-Mélanie Scherrer. Les bulletins sont déclarés nuls s'ils contiennent plus d'un seul nom ou un autre nom que les trois personnes que je viens de vous mentionner. Je vous rappelle que le préavis du Conseil de la magistrature propose à égalité et par ordre alphabétique Dominique Corminbœuf, Claude Jabornigg et Huguette-Mélanie Scherrer. La Commission de justice propose quant à elle M. Dominique Corminbœuf. J'ouvre la discussion sur cette élection. La parole n'est pas demandée, la discussion est close. M^{me} et MM. les Scrutateurs, vous pouvez distribuer les bulletins de vote.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE (SUITE)

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Es gibt eine Frage von Herrn Grossrat Theo Studer. Ich danke Herrn Grossrat Studer, dass er diese Lücke im Bericht des Staatrates aufgezeigt hat. Ich werde dem nachgehen. Ich versuche eine Erklärung zu machen. Effektiv hängt das natürlich mit dem Systemwechsel zusammen. Es ist so, dass bis jetzt effektiv, wie Sie gesagt haben, diese Betreibungs- und Konkursstatistiken im Rapport du Tribunal cantonal figurierten und jetzt, mit dem Übergang zum Conseil de la Magistrature, gingen diese Statistiken irgendwie verloren. Ich verspreche Ihnen, dass wir nächstes Jahr darauf zurückkommen werden. Es ist auch so, dass die Aufsicht über die Betreibungsämter einerseits – was die sachliche Frage betrifft – beim Kantonsgericht liegt und andererseits – was die administrative Angelegenheit betrifft – bei meiner Direktion. Es ist ein bisschen